

Contrats de transport de marchandises : prévenir et résoudre les litiges

Objectifs :	
Maîtriser l'encadrement juridique des contrats de transport. Prévenir et résoudre les litiges liés à l'exécution des contrats. Sauvegarder ses droits.	
PUBLIC	Responsable ou collaborateur d'un service transport ou logistique - Commerciaux
PRE REQUIS	Notions de transport
ORGANISATION	Durée : 2 Jours soit 14h Un support de cours Nombre de Stagiaires : 1 personne minimum et 6 maximum
FORMATEUR	Formateur ayant des compétences à priorité logistiques et juridiques
PEDAGOGIE	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
HANDICAP	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicapés

PROGRAMME

<p>1 Définition et encadrement juridique du contrat de transport</p> <ul style="list-style-type: none"> - normes en vigueur : droit interne, communautaire, international et usages (incoterms) - nature juridique et intérêt du contrat - quand parle-t-on de contrat de transport : déplacement, maîtrise de l'opération, caractère professionnel. - identification et définition des parties au contrat de transport - distinction entre le contrat de transport et les contrats voisins: la vente, la commission de transport, le transit, l'affrètement... - choisir le mode de transport et le type de contrat en fonction des coûts <p>2. Le contrat de transport : diversité des modes de transport et spécificités contractuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - optimiser son contrat en fonction du ou des modes de transport choisi (terrestre, aérien...) et de la destination de la marchandise (France, étranger) - exemples de stipulations contractuelles particulières - comprendre et savoir rédiger les documents de transports - faire assurer la marchandise : par le transporteur, par l'utilisateur - la mise en jeu de la responsabilité du ou des transporteurs : conditions, délais, couverture et exonération. 	<p>3. Le contrat de commission</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les obligations et devoirs généraux du commissionnaire (ex. devoir de conseil) - comment aménager la responsabilité du commissionnaire : clauses exonératoires et validité - mettre en jeu sa responsabilité et celles des intervenants : conditions, délais - comment sont assurées les marchandises ?-
---	--